

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
(1).37.58

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME SYLVIE CARRÉGA**

**OBJET : Associations logement : subventions de fonctionnement 2020.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les associations œuvrant en faveur des usagers de l'habitat sollicitent, au titre de la participation à leur fonctionnement général pour l'année 2020, les subventions suivantes :

- la confédération nationale du logement (CNL) fédération des Bouches-du-Rhône demande 40 000 €;
- Soliha Provence demande 32 000 €;
- l'union départementale de la consommation, du logement et du cadre de vie des Bouches-du-Rhône (CLCV) demande 10 000€;
- Compagnons bâtisseurs Provence demande 20 000 €

Il est proposé d'octroyer un montant global de subventions de 72 000 €aux associations concernées, conformément au tableau annexé au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL